

Mesdames et Messieurs les membres de l'association Savès Climat,

La liste " pour vous un avenir dynamique et durable" conduite par Jean Pierre Cot , vous transmets en annexe les réponses apportées que nous mettrons en œuvre si nous sommes élus au cours du mandat prochain .

Bien entendu , certains points relevant de la compétence de la communauté de communes du Savès ,ne pourront être menés qu'avec le concours de l'assemblée délibérante du conseil communautaire .

Je vous remercie , de votre écoute la semaine passée , et vous souhaite une très belle fête le 22 février.

Les membres de notre liste , et moi même restons à votre écoute.

Avec mes salutations les plus respectueuses .

Jean Pierre Cot

	Propositions de Savès-Climat	Nos Réponses pour LOMBEZ « Avec vous un avenir dynamique et durable »
	I. Rendre les services publics locaux exemplaires	
1	Réaliser un audit énergétique et mettre en place un système de suivi des consommations sur les bâtiments publics.	La consommation énergétique des bâtiments est suivie en permanence (eau, électricité) ; Des diagnostics énergétiques sont réalisés en amont de tous travaux de rénovation pour identifier les points d'amélioration
2	Mettre en place un Plan Pluriannuel d'isolation des bâtiments publics existants.	L'isolation sera réalisée au fur et à mesure des programmes de rénovation des bâtiments communaux ; un programme prévisionnel sera établi pour la durée du mandat et réalisé selon les possibilités financières communales
3	S'engager à ce que toute nouvelle construction publique soit la plus neutre possible en carbone dans sa conception, son implantation, sa construction et son usage.	Cette proposition est inscrite dans notre programme ; elle sera mise en œuvre dès les prochaines constructions de la crèche et de la nouvelle gendarmerie
4	Mettre à disposition d'Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne (seul outil citoyen local de développement de l'énergie photovoltaïque) les toitures des bâtiments publics pour y installer des panneaux photovoltaïques recyclables.	Plusieurs projets sont à l'étude en lien avec ECPPG (Salle Ramondère, salle polyvalente, école maternelle, future crèche)
5	Investir localement dans les énergies renouvelables, notamment en prenant une participation dans Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne.	La commune souscrira des parts sociales dans la SAS ECPPG
6	Installer des bornes de recharges pour voitures électriques alimentées par des panneaux photovoltaïques et des carports solaires pour vélos électriques	Une borne de recharge voitures existe déjà ; proposition de carports solaires pour vélos à étudier favorablement

7	Autoriser et permettre la collecte et le tri des déchets valorisables (électroménager, meubles, équipements électriques et électroniques et tout-venant) sur les 3 déchetteries du SITCOM afin de réduire le volume de déchets envoyé à Trigone et surtout au centre d'enfouissement de Pavie.	Cette proposition est inscrite dans notre programme ; nous serons force de propositions auprès de la CC du Savès et du SICTOM.
8	Favoriser, dans le cadre d'un projet social, la réparation et la revalorisation de ces déchets pour la revente locale. Ce projet social pourrait être pris en charge par une structure existante sur le territoire ou à défaut par la création d'une ressourcerie.	
9	Mesurer systématiquement le poids des déchets produits par les différents services communaux et mettre en place un plan de réduction.	Déchets verts déjà pesés ; autres déchets difficilement réalisables, actions de réduction déjà entreprises (impressions papier limitées, déchets triés, etc)
10	Mettre en place dans les communes urbaines, des composteurs collectifs. Cette mise en place devra s'accompagner d'actions de sensibilisation afin d'impliquer au maximum les citoyens utilisateurs.	Expérimentation à mener pour vérifier si adapté à notre territoire (compostage individuel fréquent) ; Savès Climat sera partenaire pour la recherche du site expérimental et accompagner l'animation
11	Conditionner les aides aux associations et organisateurs d'évènements à la signature d'une charte « zéro déchet » qui leur imposerait de ne plus utiliser, dès 2020, tout type d'objet à usage unique (bouteille, couvert, gobelet...) et de trier leurs déchets afin de les recycler. En contrepartie, les communes mettront à disposition de la vaisselle réutilisable, solide et facilement lavable tout comme elles le font aujourd'hui pour des tables et des chaises ou bien négocieront des tarifs de gros pour des objets Eco labellisés.	La mise en place d'une charte « éco citoyenne » avec les associations est inscrite dans notre programme : utilisation de vaisselle recyclable, tri sélectif des déchets, gestion de l'énergie (lumières, chauffage) etc. La mise à disposition de matériel réutilisable et/ou l'achat groupé d'objets Eco labellisés sera réfléchi en concertation avec les associations selon leurs besoins
12	Installer des systèmes de récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics et des dispositifs de réutilisation.	Cette proposition est inscrite dans notre programme
13	Inciter financièrement les particuliers à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie.	Proposition d'organiser un achat groupé de récupérateurs (communal ou mutualisé sur le territoire)
14	Relocaliser sur le territoire du Savès la transformation des repas de la restauration collective (restauration hors domicile) via un approvisionnement de proximité et de qualité (produits de type agriculture raisonnée, biologique, en permaculture) et avec un minimum d'émission de GES. Constituer un Projet d'Alimentation Territoriale pour la mise en oeuvre de ce projet avec entre autre la participation de Savès Climat, l'association de producteurs MARAMUTU, le Jardin de Cocagne Terra Ferma, des producteurs locaux, les associations de pa-rents d'élèves et tous les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer.	Dans notre programme nous voulons repenser notre système actuel de restauration collective avec comme principe la fabrication locale des repas et l'utilisation au maximum de produits du territoire . Nous défendrons cette proposition auprès de la CC du Savès ; une concertation avec les différentes structures du territoire sera également engagée (Hopital local, EHPAD, ...)
15	Prioriser l'accès des marchés notamment à Samatan et Lombez aux producteurs du Savès	Les marchés locaux des vendredi et samedi à Lombez accueillent tous les producteurs locaux qui le souhaitent
16	Inciter et soutenir financièrement la plantation de haies et couverts végé-taux en bordure des chemins ruraux, des berges, talus, fossés et terres agricoles pentues.	Concertation avec le monde agricole pour promouvoir les dispositifs existants de financement des plantations de haies et de couverts végétaux ; la participation financière communale pourra être mise en place sur zones à enjeux forts (érosion, ruissellement,etc.)

II. Faire des écoles des pôles d'excellence environnementale.

17	Transformer les écoles de la communauté de communes (plan d'audit thermique, d'isolation et d'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable) pour tendre vers des bâtiments à énergie positive.	Nous sommes favorables à cette proposition et la défendrons auprès de la CC du Savès
18	Rénover les bâtiments au moyen de matériaux écologiques pour éliminer les pollutions chimiques internes.	Nous sommes favorables à cette proposition et la défendrons auprès de la CC du Savès
19	Mettre en oeuvre une stratégie zéro déchets dans les écoles, ALAE et can-tines. Proposer aux cantines scolaires l'utilisation d'un composteur ou l'élevage de poules.	Cette proposition est inscrite dans notre programme
20	Planter des mellifères et des vergers dans ou à proximité des écoles.	Cette proposition est inscrite dans notre programme
21	Accompagner et soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'environnement (jardins pédagogiques, dispositifs de mesure des consommations d'énergie et d'eau, ...)	Cette proposition est inscrite dans notre programme

III. Créer un organisme indépendant assurant la mission de service public d'accompagnement et de promotion de la transition écologique.

22	Créer un organisme indépendant du type Agence Locale Energie Climat qui aura pour mission de : -Former les employés communaux aux économies d'énergies ; -Conseiller de manière neutre et indépendante les collectivités et les particuliers en réalisant un pré-diagnostic thermique et en apportant des solutions pour mettre en oeuvre des travaux de performance énergétique ; -Promouvoir les artisans locaux en mettant à disposition une liste d'artisans labellisés; -Réaliser des interventions d'éducation et d'information auprès des publics scolaires et non scolaires en matière de transition écologique.	La pertinence de la création d'une telle structure à l'échelon de la CC du Savès ne nous semble pas avérée. L'échelon du PETR Pays Porte de Gascogne nous semble préférable pour mutualiser les actions, maîtriser les coûts et éviter la création d'une strate supplémentaire. La mise en place d'une liste d'artisans locaux labellisés nous semble importante .
23	Identifier dans les communes un élu en charge de la transition écologique siégeant à la commission éponyme de la communauté de commune.	La création d'un poste de conseiller municipal délégué en charge de la transition écologique est actée dans notre programme , ainsi que la mise en oeuvre d'une commission spécifique à l'échelle communale. Nous soutiendrons également la mise en place d'une commission au sein de la CCS